



PV 409 DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 novembre 2018

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, David Florès, Farid Ben Farah, Marc Bayet, François Potier, Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Ces dernières semaines, le Groupement a réclamé dans différentes catégories des feuilles de match non parvenues. Il se trouve que ceci était lié à des problèmes postaux puisque des courriers sont parvenus hier oblitérés le 25 ou le 26 Octobre !... Toutefois, certaines feuilles sont encore manquantes en U9 et U13. Si vous les avez envoyées, peut-être nous parviendront-elles d'ici mardi prochain... En tout état de cause, je vous demande de nous faire parvenir un double si vous en avez conservé un ou a minima le score des matchs concernés. **Sans démarche de votre part, les clubs seront amendés comme annoncé.**

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus

FRANCHEVILLE FC : inscription 1 équipe supplémentaire

GRIGNY FC : inscription 1 équipe supplémentaire

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la JND qui rassemble tous les clubs du Groupement. (Les clubs de FCPA, JSO GIVORS et RHONE SUD ont présenté leur candidature par mail).

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Saint Genis les Ollières

Plateaux du SAMEDI 10 NOVEMBRE 79 équipes inscrites, début des rencontres à 10h00

MODIFICATIONS

Plateau 2.1 à Larajasse 10 équipes

US DES MONTS 1,2, GREZIEU/MEYS 1,2, HTE BREVENNE 4,5, RHONE SUD 1,2, FCSO69 1,2

Plateau 2.2 à Oullins, stade du Merlo, 14 équipes

GRIGNY 1,2,3, FRANCHEVILLE 1,2,3, STE FOY 4,5,6, CRAPONNE 4,5,6, CASCOL 4.5

Plateau 2.3 à ST MARTIN EN HAUT, 12 équipes

SC BIGARREAUX 1,2,3, FCSO69 3,4, HTE BREVENNE 1,2,3, TREVES 1, HTS LYONNAIS 1,2 Fem, ST MARTIN EN HT 1

Plateau 2.4 à VOURLES, 10 équipes

USMV 1,2, STE FOY 1,2,3, OSGL 1,2, GIVORS 1,2,3

Plateau 2.5 à Chaponost, 11 équipes

CASCOL 1,2, 3, CHAPONOST 1,2,3, AS SOUCIEU 1,2,3, USMV 3,4



PV 409 DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

FESTI ANIMATION 1 à St PIERRE LA PALUD, 22 équipes

CS MEGINAND 1,2, CRAPONNE 1,2,3, SAVIGNY 1,2, FCPA 1,2,3,4 Fem, USOL VAUGNERAY 1,2,3, ST ROMAIN DE POPEY 1,2, GREZIEU LA VARENNE 1,2,3, ST PIERRE 1, VAL LYONNAIS 1,2

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 20 octobre 2018 : 2eme Journée

GIVORS : manque feuille d'effectifs de vos équipes 3 ET 4 sur le plateau 7 de CRAPONNE

LA GIRAUDIERE : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 12

Plateaux du 17 novembre 2018 : 3eme journée

Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub en cas de contrôle sur site. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

Rappel aux lois du jeu : Il est rappelé aux clubs que le nombre maximum de joueur par équipe sur un plateau U9 est de **7 joueurs (dont deux remplaçants)**. De plus en cas d'interrogations sur les lois du jeu, merci de vous référer au GIFE - Guide Interactif du Football des Enfants sur le site Internet du district de Lyon et du Rhône (rubrique Pratiques / Football d'animation / Le Foot d'Animation).

ATTENTION : Pour le bon déroulement des plateaux, merci aux clubs organisateurs de veiller à ce que les parents et accompagnateurs se trouvent derrière la main courante (lorsqu'elle existe) ou sur les bords extérieurs du terrain. Seul les éducateurs et les remplaçants peuvent se trouver sur le terrain.

PLATEAU N°1 à SAVIGNY

SAVIGNY 1 ET 2 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAINT MARTIN EN HAUT (Synthétique)

SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°3 à CHAPONOST

CHAPONOST 3 ET 4 FEM / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4

PLATEAU N°4 à TREVES

TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°5 à YZERON

FC VAILLANTE YZERON 1 / CHAPONOST 5 / GIVORS 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / RHONE SUD 3 ET 4

PLATEAU N°6 à POMEYS (Stade de la Neylière)

HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°7 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser)

HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2

PLATEAU N°8 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / CRAPONNE 5 ET 6 / GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°9 à MILLERY

MILLERY VOURLES 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2

PLATEAU N°10 à BIGARREAUX (Stade à Préciser)

BIGARREAUX 3 / GIRAUDIERE 1 / HAUTE BREVENNE 3 - 4 / MEGINAND 3 / PAYS DE L'ARBRESLE 5 - 6 / VAUGNERAY 1

PLATEAU N°11 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / GRIGNY 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2

PLATEAU N°12 à SAINT GENIS LAVAL (Plateau à 10 équipes)

SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / CASCOL 5 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GRIGNY 3 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3 ET 4

PLATEAU N°13 à FRANCHEVILLE

FRANCHEVILLE 3 ET 4 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 3 ET 4 / GIVORS 1 ET 2



➔ COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels

les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus

FC FRANCHEVILLE modification d'horaire

BIGARREAUX lu et noté

HAUTE BREVENNE lu et noté

FC.S.O.69 lu et noté

ES CHAPONOST changement horaire

O.S,G,L changement horaire

U,S des MONTS lu et noté

ES CHAPONOST inscription d'une équipe U11 Fem

MENIVAL : précision horaire, lu et noté

TASSIN : horaire permanent, lu et noté

HTS LYONNAIS : 10h00 Aveize, lu et noté

CASCOL : lu et noté

Informations importantes

En Poule E, CHAPONOST 4 Fem remplace EXEMPT 3

Les matchs en catégorie U11 se déroulent à 8 joueurs plus deux remplaçants

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREAUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Marcy l'Etoile à 10h00

CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00

MENIVAL 3 : plateaux à domicile à 10h00, stade Morin

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00

Feuilles match manquantes : Néant

Changement date ou horaire

Journée 1 du 10 Novembre

Plateau A211 à 11h00 à Saint Genis Laval, stade Beauregard

Plateau A214 à 11h00 à Chaponost, stade Robert Guivier

Plateau B211 à 10h00 à Sainte Foy l'Argentière



PV 409 DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

Plateau B212 à 10h00 à Taluyers
Plateau B213 à 14h00 à Larajasse
Plateau D212 à 10h00 à Montrottier
Plateau E213 à 10h00 à Tassin, stade Dubost

Journée 2 du 17 Novembre

Plateau A224 à 10h00 à Oullins, stade Merlo
Plateau E224 à 10h00 à Ménival, stade Morin

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus

GREZIEU VARENNE : changement horaire, lu et noté
RHONE SUD : changement horaire, lu et noté
CHAPONOST : changement horaire, lu et noté
OSGL : changement horaire, lu et noté
TREVES : changement horaire, lu et noté
GIRAUDIÈRE : changement horaire, lu et noté
GREZIEU VARENNE : proposition de date, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00
BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier
RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire
CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux
GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00
HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys
FC5069 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpillieux
GRIGNY : matchs à domicile à 10h00
MEGINAND : matchs à domicile à Saint Genis les Ollières, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles de match manquantes de la journée 3 du 20 Octobre (2° avertissement avant amende)

Poule C HTE BREVENNE 2 – CRAPONNE 3
Poule D GREZIEU MARCHE 1 – GRIGNY 1
Poule F GIRAUDIÈRE 1 – OSGL 5
Poule G GREZIEU MARCHE 2 – HTS LYONNAIS 3

Championnat phase 1 : INFORMATIONS IMPORTANTES

En poule D, MEGINAND 3 remplace VAL LYONNAIS 3
En poule E, BRIGNAIS 1 est forfait général et remplacé par ST GENIS LAVAL 6
En poule F, MILLERY/VOURLES 8 remplace EXEMPT
En poule G, FRANCHEVILLE 3 Fem remplace EXEMPT

Par conséquent, suite à ces dernières inscriptions, les rencontres entre exempts sont supprimées. Les matchs manquants des journées 1, 2 et 3 des poules D, E, F et G devront être joués **avant le 15 décembre**, avec accord préalable des équipes par mail en copie au Groupement.

Journée 1 **Poule D** : CASCOL 4 – MEGINAND 3
Poule E : PAYS ARBRESLE 3 – ST GENIS LAVAL 6 le samedi 3 Novembre à 14h00
Poule F : GREZIEU VARENNE 2 – MILLERY/VOURLES 8 le 1° Décembre à 14h00
Poule G : MILLERY/VOURLES fém 7 – FRANCHEVILLE fém 3

Journée 2 **Poule D** : MEGINAND 3 – ST MARTIN HT 2
Poule E : ST GENIS LAVAL 6 – HTS LYONNAIS 2
Poule F : MILLERY/VOURLES 8 – GIRAUDIÈRE 1
Poule G : FRANCHEVILLE fém 3 – ST MARTIN HT fém 3

Journée 3 **Poule F** : STE FOY LYON 3 – MILLERY/VOURLES 8



PV 409 DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

Changement date ou horaire

Journée 4 du 10 Novembre

- Poule A** CHAPONOST 1 – TREVES 1 à 15h30
Poule E OSGL 6 – FRANCHEVILLE 2 à 15h30
Poule F OSGL 5 – USMV 8 à 15h30
Poule G TREVES 2 – ST MARTIN HAUT 3 Fem à 10h00

Journée 5 du 17 Novembre

- Poule C** GREZIEU VARENNE 1 – SAVIGNY 1 à 10h00
Poule F GREZIEU 2 – FCSO69 3 à 10h00

Journée 6 du 24 Novembre

- Poule B** RHONE SUD 1 – USDM 1 à 10h00 à Saint Maurice sur Dargoire
Poule C GREZIEU VARENNE 1 – USDM 2 à 15h30
Poule F GREZIEU VARENNE 2 – STE FOY LYON 3 à 15h30

Journée 7 du 8 Décembre

- Poule F** GIRAUDIERE 1 – GREZIEU VARENNE 2 à 15h30

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} tour du Festival U13

MILLERY/VOURLLES 1 ; TREVES 1 ; CRAPONNE 1 ; HTS LYONNAIS 1 ; CHAPONOST 1

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} tour de la Coupe Brévenne

GREZIEU VARENNE 1 ; SOUCIEU JARREST 1 ; USD MONTS 1 ; GIVORS 1 ; MEGINAND 1 ; MILLERY/VOURLLES 2 ; HTS LYONNAIS 2 ; ST ROMAIN POPEY 1 ; BIGARREAUX 1 ; MILLERY/VOURLLES 3 ; ST GENIS LAVAL 4 ; GREZIEU MARCHE 1 ; STE FOY LYON 3 ; ST GENIS LAVAL 5 ; CASCOL 2 ; FCSO69 2 ; VAL LYONNAIS 2 ; ST GENIS LAVAL 2 ; STE FOY LYON 2 ; CHAPONOST 3 ; MEGINAND 3 ; ST MARTIN HT 1 ; ST GENIS LAVAL 3 ; HTE BREVENNE 1 ; CASCOL 3 ; GIVORS 2 ; STE FOY LYON 4

Le tirage au sort du 3^o tour se déroulera le mardi 20 novembre à 19h00 au Siège du Groupement. Les dirigeants et/ou responsables d'équipes sont évidemment les bienvenues.

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus : COTEAUX DU LYONNAIS : inscription en Coupe Monts du Lyonnais, lu et noté

Informations importantes

Les prochains tours de toutes les coupes se dérouleront le 27 Janvier 2019 avec un tirage au sort le 15 Janvier 2019. Mise à part la Coupe Ballandras, il est encore possible d'inscrire des équipes en adressant un mail directement au Groupement.

26 équipes inscrites en Coupe U15 : CASCOL 3, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1 et 2, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAUX 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

18 équipes inscrites en Coupe U17 : CRAPONNE 1, SC GARON 2, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GREZIEU LA VARENNE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLLES 2, PAYS ARBRESLE 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS

16 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais : ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, COTEAUX LYONNAIS 1, STE FOY LYON 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIERE 2, MONTROTIER 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 2, ST JULIEN 1, MEYS 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, HTE BREVENNE 3, RONTALON 1, USDM 2

Coupe Ballandras : 1^o tour : EN CAS DE CHANGEMENTS DE DATE ET/OU D'HORAIRE, PRIERE D'EN INFORMER LE GROUPEMENT BREVENNE QUI SE CHARGERA DE FAIRE LE NECESSAIRE.

date à préciser BRIGNAIS 1 – VAL LYONNAIS 2